

**Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire**



**Secrétariat Régional CENTRE-EST**  
[snpespjjcentreest@mailo.com](mailto:snpespjjcentreest@mailo.com)



Lyon, le 27 août 2024

Objet : Plan social à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Mesdames et Messieurs les Député.e.s de la région Auvergne-Rhône-Alpes,  
Mesdames et Messieurs les Sénateur.trice.s de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

À l'heure où nous vous écrivons, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) est gravement impactée par un plan social national (la suppression de plus de 500 postes sur un total d'environ 9000 personnels), intervenant au beau milieu de l'été et de la trêve olympique.

Cette administration du Ministère de la Justice intervient au civil comme au pénal pour accompagner les enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s en grande difficulté et leur famille, que ce soit en milieu ouvert, dans des lieux de placement ou en détention.

Rien ne justifie la suppression de plusieurs centaines de postes de contractuels au milieu de l'été et prenant effet au 1<sup>er</sup> septembre, entraînant des conséquences dramatiques sur le plan professionnel et personnel pour nos collègues, ainsi que pour les jeunes et les familles que nous accompagnons quotidiennement. Alors même que le Ministère de la Justice a alloué trois millions d'euros de budget supplémentaire afin de pallier aux difficultés, la directrice de la PJJ persiste et signe.

Cette saignée fait suite à différentes décisions ou absence de décision :

- le gel de 10 milliards d'euros en février 2024 sur les crédits des Ministères
- l'absence de déblocage de la réserve ministérielle, habituelle à cette période de l'année
- l'absence de capacité décisionnelle à l'échelon parisien

Les conséquences pour notre région sont multiples et dramatiques :

- Ce sont 76 postes qui ne seront pas pourvus en septembre (promesses d'embauches et demandes de recrutement confondus). En allant plus loin, ce sont 29 personnes à qui on annonce à moins d'un mois de leur prise de fonction, que finalement,

contrairement à ce qui leur était annoncé, ils peuvent aller voir ailleurs, sans prise en compte des conséquences dramatiques que cela peut avoir sur leurs situations personnelles.

- Pour l'Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs (EPM) de Meyzieu où les conditions d'incarcération des jeunes seront encore plus difficiles, alors même que nous avions déjà dénoncé en juillet dernier une forte dégradation de leur prise en charge.
- À Saint Etienne, où des secteurs entiers de l'agglomération ne seront plus couverts par notre action, laissant les jeunes et les familles dans de plus grandes difficultés. Les listes d'attente vont s'allonger, décalant d'autant notre accompagnement et laissant des situations dramatiques se dégrader encore plus.
- Dans les départements de Savoie et Haute-Savoie, où la pluridisciplinarité ne sera plus assurée dans bon nombre d'unités, par le gel de postes d'assistant.e.s de service social et de psychologues.

L'intersyndicale alerte depuis près d'un mois sur l'extrême gravité de la situation. Vous trouverez ci-joints le décret, nos derniers communiqués ainsi qu'un article du BP du 10 août.

Nous sollicitons votre intervention auprès du Gouvernement pour éviter un naufrage de notre administration, et ce dès la rentrée de septembre.

Un préavis de grève illimité a été déposé par l'intersyndicale à compter du 14 août. Une nouvelle mobilisation interviendra le jeudi 29 août prochain à Lyon. Si vous partagez notre indignation, nous vous invitons à venir nous soutenir par votre présence ou par un communiqué.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, veuillez recevoir nos salutations les meilleures.

Pour le secrétariat régional,

Loris FONTANA (06.82.15.67.95)  
Thomas DROUOT  
Séverine JOLY  
Carlos LOPEZ (06.15.74.29.37)

